



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2018 de l'UDI

Date, lieu : 22 juin 2018 à 19h00 à la salle Les Pléiades

Excusés : Marylène Brawand, Jean-Luc Burgy, Eveline Burgy, Jessica Epp, Anne Morier, Céline Morier, Bernard Ramuz, Pascal Viénet, Katia Viénet

Bienvenue

Notre président, Pierre Zapf ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 19h15 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

13 membres (dont 12 membres actifs) et 4 personnes intéressées à nos activités sont présents. La majorité est donc de 7.

1.1 PV de l'AG 2017

Le PV provisoire de l'assemblée 2017 a été annexé à la convocation pour cette assemblée. Il a également été mis en ligne sur le site internet de l'Union des Indépendants <http://www.udi-st-legier.ch/activites.html>. La lecture n'est pas demandée. Le PV est accepté sans modification à l'unanimité des membres présents et Monica Simonet est remerciée pour son travail.

Notre président propose à l'assemblée que ces PVs soient dorénavant contrôlés et approuvés par le comité, ceci pour éviter le long délai d'une année. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

2. Bilan 2017

2.1 Rapport du président

Pierre Zapf :

Après notre dernière assemblée, le comité s'est mis au travail, animé d'un bon élan en vue d'amener notre groupement à être le plus visible et le plus actif possible.

Mais, coup de tonnerre, début juillet, Gérald Gygli notre municipal, nous fait part de son retrait de l'UDI sans aucune justification ni explication.

Préalablement, sensibilisé par l'environnement de la crèche-garderie du Lazé, notre groupe a fait opposition à l'abattage des tilleuls mis à l'enquête par notre municipalité. Faut-il y voir un lien de cause à effet, on ne le saura jamais, l'intéressé n'ayant pas voulu nommer les éléments déclencheurs de sa décision.

Nous avons été très surpris et déçus par cette démission provenant d'un collègue avec lequel nous avons vécu des échanges et débats fournis, de bons moments conviviaux et que nous avons soutenu avec enthousiasme lors de la dernière campagne électorale.

Mais, plutôt que de nous appesantir, nous avons cherché à aller de l'avant, à nous poser les bonnes questions et à poursuivre nos objectifs. C'est donc par une belle journée du mois d'août qu'une bonne partie d'entre nous s'est retrouvée aux Mosses pour une journée détente au lac Liozon suivi d'un repas et d'une nuit pour certains à la table et chambre d'hôtes Fleurs des Alpes : c'était magique.

A la rentrée d'automne, nous avons fait le point avec l'ensemble de nos membres pour nous donner davantage de moyens pour mieux communiquer et donner la possibilité d'être à l'aise pour se faire entendre. Nous avons établi un questionnaire afin de faire ressortir les intentions des participants à nos débats. Ceci a permis de réaffirmer notre volonté de maintenir notre liberté d'opinion, de pouvoir l'exprimer et de porter aussi une oreille attentive envers chacun.

Tisser des liens conviviaux entre nous est un de nos objectifs et nous avons renouvelé cette année la sortie raquettes qui s'est déroulée aux Pléiades, pour se terminer autour d'une fondue au nouveau restaurant le 1209. Lors de ces rencontres le comité se préoccupe de l'avancement des projets en cours et cherche à trouver des idées pour favoriser le développement harmonieux de la vie courante de nos concitoyens. Je profite pour vous rappeler de ne pas hésiter à nous faire part de toute proposition ou réflexion.

Nous avons la chance d'avoir notre Municipal Dominique Epp qui participe à nos séances de comité ainsi qu'aux séances de préparation ce qui nous permet d'avoir un interlocuteur avec qui échanger sur les sujets à traiter.

Je tiens à remercier tout le comité pour son travail et particulièrement notre secrétaire pour son précieux souci permanent du bon déroulement des opérations.

2.2 L'activité au Conseil communal

Gavin Dale :

Monsieur le président, chers collègues amis et invités.

Voici quelques éléments qui, à mon avis ont marqué au niveau législatif la vie politique de notre village depuis la dernière AG.

Lors de notre séance du 26 juin de l'année dernière, préavis n°9/2017 concernant le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2016 a généré beaucoup de discussions autour d'un préavis où la commune a économisé 150'000CHF. De bonnes nouvelles, mais est-ce que nous pouvons approuver une telle économie quand nous ne savons pas d'où ça vient ? Problème, ça datait de 2013 et l'info s'est perdue dans la nuit des temps. Finalement accepté sous condition qu'une explication arrive ultérieurement. Ma conclusion - ce qui me paraît évident, simple et clair ne l'est que rarement.

La séance du 30 octobre 2017 était plutôt chargée en termes de décisions à prendre. D'abord, préavis n°11/2017 traitait de la dépense pour les frais d'étude du renouvellement du téléski de la Châ, soit renouveler tel quel, prolonger, ou même raccourcir...le préavis était adopté par 31 voix contre 7 avis contraires (réchauffement climatique) et 12 abstentions. Après le bel hiver où nous avons pu largement profiter des installations aux Pléiades (ci-inclus la Châ dans sa dernière année d'opération), ça serait intéressant de voir quelle piste sera proposée.

Puis, préavis n°13/2017 concernant le projet d'amélioration du chemin des Boulingrins. Tout le monde était pour mais la question se posait...que faire pour les passionnés de deux roues ? Piste ou bande cyclable peut-être. Amendement accepté de demander formellement l'utilisation partagée du trottoir entre les piétons et les cyclistes. Simple, évident et clair...réponse malheureuse donnée le 7 mai dernier que ceci n'est pas possible. Dommage. Mais avec le projet de construire des immeubles pour accueillir 400+ personnes sous le projet du PPA en Porteau (projet présenté à la séance début juin) et l'augmentation de véhicules attendue, peut-être on pourra revisiter cette question dans l'avenir.

Pour terminer, Préavis n°14/2017 concernant l'arrêté d'imposition 2018-2021. Augmentation de l'impôt de 3 points pendant 3 ans. Jamais le bienvenu mais pas de choix pour équilibrer les comptes. Sans grand plaisir, il a été accepté à la majorité moins 1 avis contraire et 12 abstentions.

Dans la séance du 27 novembre, c'était le tour des budgets, communal et intercommunal. Budget CIEHL était simple, évident et clair avec quelques clarifications de la part de M. Yves Filippozzi. Ses discours sont magnifiques, mais j'ai parfois du mal à tout suivre...

La dernière séance de l'année a eu lieu le 8 décembre. Normalement c'est une séance courte (peut-être la phrase juste est « moins longue »), parce que le repas de Noël nous attend. Pas

cette fois. Le chef a dû prendre son mal en patience pendant que nous discutons PREAVIS N° 18/2017 - la demande d'un crédit d'étude pour le redimensionnement de la zone à bâtir et l'élaboration de la vision communale. Bref, où est-ce que nous aurons le droit de construire dans la commune). En tant qu'avocat, je prends du plaisir presque pervers à décortiquer les documents. Mais je dois avouer que j'étais un homme battu. Heureusement notre cher municipal a simplifié les arguments en quelques points (abrégés aux pages 143, 144 145, 147, 150 du PV).

Comme Winston Churchill a dit au sujet de la Russie - elle est une énigme, entourée d'un mystère, caché dans un secret - parfois j'ai la même impression de la politique suisse.

En tous cas, le préavis a été accepté. Reste à voir...l'effet que ça va avoir dans notre commune.

Par contre, 2018 a démarré en douceur avec la motion de l'UDI pour l'étude et la mise en valeur du potentiel hydraulique de la commune par la méthode de turbinage. Motion acceptée à la majorité moins 1 avis contraire et 2 abstentions. Nous attendons avec impatience la réponse de la municipalité.

Mis à part les préavis, l'UDI a été actif en proposant des Interpellations divers comme, "Halte à l'augmentation croissante de la facture de Sécurité Riviera à la charge de la commune" (Blonay aussi il paraît), "Préservez le bosquet du Lazé" (succès !),

Sinon, comme nous sommes des grands sportifs chez l'UDI, nous étions beaucoup à faire la sortie annuelle d'hiver, cette fois avec nos raquettes autour des Pléiades suivie par un magnifique dîner dans le 1209 (quelques jours après son ouverture). Une soirée toujours super conviviale et une occasion à ne pas manquer.

En conclusion, l'année 2017-2018 montrent que les défis (et les opportunités) pour notre village ont été nombreux et que nous avons besoin, plus que jamais, d'apporter nos arguments, nos idées et nos visions au conseil communal. Je me réjouis de continuer à travailler avec vous toutes et tous dans les années à venir.

Merci

2.3 Mot du Municipal

Dominique Epp :

Monsieur le Président, chers sympathisants, amis et invités,

Voici la 2ème année de cette législature qui se termine. Celle-ci a démarré de manière quelque peu abrupte avec la démission de Gérald qui nous a tous surpris. Notre président l'a déjà évoqué dans son rapport et je n'y reviendrai pas. C'est une page désormais tournée et je puis vous dire que l'ambiance au sein de la municipalité n'en a pas souffert pour un sou.

Le travail au sein de l'exécutif de notre commune est toujours aussi intéressant et varié, et cela vaut tout particulièrement pour le dicastère dont votre serviteur a la charge, à savoir celui de l'aménagement du territoire, des transports publics, des sociétés locales et des sports.

- *L'aménagement du territoire est un dossier particulièrement prenant et, les conseillers communaux parmi vous ne me contrediront guère, complexe. Plusieurs facteurs y ont contribué ces dernières années, notamment avec l'application de la nouvelle LAT de 2014 avec des conséquences aussi néfastes qu'inattendues - On se demande d'ailleurs bien qui aurait soutenu cette loi s'il avait su.... - et l'entrée en vigueur du nouveau plan directeur cantonal début 2018.*

Il en résulte que la zone à bâtir dans le secteur dit « hors centre » de notre commune est largement surdimensionné avec un potentiel d'accueil de 910 habitants en regard du potentiel « démographiquement autorisable » de 143 habitants. La commune proposera donc de déclasser environ 8.5ha dont les propriétaires sont pour $\frac{3}{4}$ la commune et $\frac{1}{4}$ des privés sans pour autant atteindre les objectifs fixés. Ceci ne satisfait pas pour autant ni les propriétaires touchés dans la valeur de leur patrimoine, ni la municipalité, mais nous n'avons pas le choix.

Dans le périmètre centre, des adaptations seront aussi proposées pour env. 17 ha concernés par soit des dézonages pour une mineure partie, soit une densification.

Bref, encore passablement de travail pour votre municipal qui n'accomplit pas cette tâche souvent difficile de gaité de cœur.

- *Une zone réservée sera mise à l'enquête dès la rentrée afin de bloquer les constructions dans les secteurs concernés, suite de quoi la révision du PGA se fera en 2 étapes :*
 - *Dézonages*
 - *Puis révision des règles applicables dans la ZàB*
- *Le Conseil communal a d'ores et déjà accordé 2 crédits d'étude pour des révisions partielles de notre PGA pour l'accueil d'entreprises, à savoir :*
 - *La densification de la ZI de Rio Gredon*
 - *Le PPA pour le plateau de La Veyre-Derrey qui accueillera des activités au lieu de villas*
- *De nombreux projets de construction ont été mis à l'enquête et ont suscité des oppositions encore plus nombreuses avec, pour certains des recours à la CDAP. Je me bornerai à citer en exemple un projet qui nous tient particulièrement à cœur avec la création d'une COOP avec une petite place et un nouveau centre du village en face de Plan-Bourdin.*
- *Le PPA En Porteau a suscité plus de 130 oppositions, notamment de voisins souhaitant pour des motifs rarement nobles préserver les prés existants. Le préavis sera traité par le Conseil communal dans une des prochaines séances après les vacances d'été.*
- *La réhabilitation de la halle des fêtes de Praz-Dagoud est aujourd'hui terminée et les premiers locataires en prendront temporairement possession ce dimanche. La population de Blonay/St-Légier pourra tester cette infrastructure rénovée lors de la manifestation du 1er Août organisée par un comité présidé par votre serviteur.*
- *Grandchamp est en pleine construction et une première moitié des ~300 nouveau habitants est attendue pour la fin de 2019.*
- *L'étude d'opportunité de rapprochement ou de fusion avec la commune de Blonay a abouti aux premiers rapports intermédiaires à fin 2017 et les travaux devrait reprendre dès la rentrée, l'objectif st-légerin étant d'aboutir à une votation populaire avant la fin de cette législature.*
- *La ligne 215 répond parfaitement aux attentes des usagers et les premiers changements d'habitude se font sentir dans les chiffres de fréquentation.*

D'autres projets en cours sont :

- *Le réaménagement de la Traversée du Village, devisée à quelques 7 Mio*
- *La rénovation du Télési de la Châ (préavis d'investissement prévu fin 2018 ou début 2019)*
- *L'élargissement du chemin des Boulingrins pour lequel les travaux devraient débiter ces prochaines semaines*
- *Les préparatifs pour accueillir les visiteurs pour la FdV en juillet 2019 :*
 - *Avec un parking provisoire à créer dans le secteur La Veyre / Milavy*
 - *Le passage à la cadence 15' sur la ligne MVR Vevey - Blonay*
- *Et bien d'autres encore...*

Vous l'aurez compris, ce ne sont pas les projets de construction et les travaux qui manqueront ces prochaines années à St-Légier. Ils demanderont de l'indulgence et de la patience de la part de nos habitants, mais créeront inévitablement des remous et des mécontents au sein de notre population dont vous faites partie. J'espère que vous n'en tiendrez pas rigueur à votre municipalité, pas plus qu'à son représentant ici ce soir.

Je vous remercie toutes et tous très chaleureusement de votre engagement dans l'UDI pour le bien de notre village et vous souhaite la plus agréable des soirées, avec ou sans foot - Merci de votre attention

3. Comptes

3.1 Rapport du caissier

Michèle Petetin :

Mesdames, Messieurs,

En qualité de trésorier du groupement Union des Indépendants, j'ai l'avantage de vous présenter les comptes de l'exercice 2017.

Comme pour les exercices précédents, les liquidités sont traitées uniquement avec le compte yellow Net de Postfinance. Le bouclage annuel a été arrêté le 31 décembre 2017.

Pour cet exercice, les encaissements se sont élevés à Fr. 3'900.-, somme due aux cotisations et aux dons. Nous remercions chaleureusement les cotisants et généreux donateurs.

Le montant total des factures a été de Fr. 504.70, ce qui nous donne un résultat positif de Fr. 3'395.30.

L'avoir au 31 décembre 2017 est de Fr. 5'659.80

3.2 Rapport des vérificateurs des comptes

En date du 30 avril 2018, Bernard Ramuz et Mitchell Heynick ont vérifié les comptes. Ils ont constaté l'exactitude de toutes les écritures. Toutes les pièces justificatives ont été présentées. Les vérificateurs nous invitent à donner décharge à la trésorière, Michèle Petetin, qu'ils remercient pour son travail.

3.3 Approbation des comptes et décharge au comité pour sa gestion

Les comptes 2017 ainsi que la gestion du comité sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

3.4 Cotisations 2018

Notre président propose de maintenir les cotisations 2018 au niveau actuel, à savoir : CHF 50.- pour les membres sympathisants, CHF 100.- pour les Conseillers communaux et CHF 200.- pour les Municipaux.

Comme annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, une analyse des finances et une projection concernant notre capital en 2021 a été faite. Monica Simonet présente cette analyse au moyen d'un graphique qui a été établi jusqu'à fin 2017 sur les chiffres ressortant de nos comptes puis sur des moyennes des dernières années. La projection montre qu'en 2021, donc après la prochaine campagne électorale, nous serons dans les chiffres verts mais seulement avec un capital de CHF 1'098.-.

Le comité continue à surveiller nos finances. Il a bon espoir de trouver de nouveaux membres, principale source d'alimentation de nos avoirs. Il évaluera avant la fin de cette année si une augmentation des cotisations s'impose pour 2019.

4. Nos projets

Les projets suivants sont en cours :

4.1 Intergénération

Anne Morier, excusée, a informé notre président qu'il n'y a rien de nouveau à signaler dans ce projet.

4.2 Instruction nouveaux Conseillers

Philippe Rickenbacher nous présente son projet qui, après discussions au sein du comité, a été affiné et allégé. Le formulaire est prêt à être utilisé. Il devrait fournir un cadre ne rassurant pas seulement les candidats mais également les parrains. Le formulaire figure en annexe du présent procès-verbal. Tout retour d'expérience sera bien entendu bienvenu.

4.3 Turbinage

Ce projet a mené à une motion qui a été déposée par Jean–Luc Burgy, Gavin Dale et Philippe Rickenbacher à la séance du Conseil Communal du 26 mars 2018 (voir http://www.st-legier.ch/images/phocagallery/conseil_communal/pdf/motions/Groupe-UDI-etude-valorisation-potentiel-hydraulique-methode-turbinage.pdf)

Nous restons attentifs à toute suite donnée à ce projet.

4.4 Découverte St-Légier

Ce nouveau projet est né d'une réflexion au sein du comité pour savoir comment notre groupement pourra gagner de la visibilité auprès de la population.

L'objectif est d'organiser des découvertes de lieux particuliers de notre village pour nos membres de l'UDI ainsi que pour tout habitant de St-Légier.

Monica Simonet présente le concept qu'elle a établi à ce sujet et qui a été approuvé par le comité. Ce document figure également en annexe du présent procès-verbal.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

5.1 Comité

Il y a quelque temps déjà que Corinne nous a annoncé qu'elle devra quitter le comité pour des raisons d'augmentation de charges professionnelles. Elle est aussi très sollicitée avec son mandat à la Cogest. Nous l'avions déjà annoncé lors d'une des dernières séances de préparation.

Nous regrettons bien sûr son départ et nous la remercions de son investissement toujours très apprécié.

Joëlle Mansourian, notre Webmaster, est prête à rejoindre le comité. Sa candidature est approuvée par acclamation.

Les membres du comité étant éligibles pour une durée de 3 ans, aucun des membres restants n'est sujet à une réélection lors de la présente assemblée.

5.2 Vérificateur des comptes

Le poste des contrôleurs des comptes étant assuré par tournus, Bernard Ramuz sera remplacé par Béatrice Metthez (suppléante 2017). La vérification des comptes 2018 se fera donc par Mitchell Heynick et Béatrice Metthez.

Philippe Simonet se déclare prêt à remplir le rôle de suppléant des vérificateurs des comptes. Sa candidature est approuvée par acclamation.

6. Programme 2018

Nous poursuivrons et soignerons nos projets actuels bien entendu au mieux. Merci à tous ceux qui ont une proposition à cet effet ou une idée pour un nouveau projet de nous le faire savoir.

Nous essayerons d'organiser encore une sortie d'été. Là aussi, si vous avez une idée ou un désir, merci de nous les communiquer au plus vite. Le comité siégera mardi prochain et nous sommes contents de toute collaboration !

Les dates de nos séances de préparation ainsi que celles du Conseil sont fixées jusqu'à la fin de cette année. La suite vous sera communiquée dès que possible.

7. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'est faite.

Vu qu'il n'y a plus de remarques ou questions, le président remercie tous les membres pour leur présence à cette assemblée annuelle ordinaire ainsi que pour leur soutien en général. Il lève la partie officielle de la séance à 20h05.

Un repas convivial est organisé dans la salle attenante Les Mossettes et pour les fans de foot, Olivier Toletti a tout aménagé pour qu'ils puissent suivre le match Suisse-Serbie sur grand écran avec une bonne sono dans la salle Les Pléiades.

Nous poursuivons nos discussions sur plusieurs sujets d'actualité et faisons connaissance des potentiels nouveaux membres qui nous ont rejoint lors de cette assemblée.

St-Légier-La Chiésaz, le 28 juin 2018

Le Président




Pierre Zapf

La secrétaire



Monica Simonet

Annexe 1

	Programme d'introduction pour un nouveau conseiller communal ou conseillère communale à St-Légier-La Chiésaz
---	---

Pour : _____

Entrée en fonction le : _____

Ce programme est proposé à la personne intéressée à intégrer le conseil communal sous la bannière de l'UDI et avec le soutien de sa marraine ou de son parrain. Il est disponible sous forme électronique et modulable à souhait au bon vouloir des personnes impliquées. N'hésitez pas à l'utiliser et à donner vos remarques au comité.

Introduction	Contenu	Remarques / annotation	Liquidé le :
	Avant l'entrée en fonction comme conseiller		
Accueil	Le comité nomme un « parrain » ou une « marraine »		
Information	Us et coutume du groupement UDI Consulter le code déontologique du conseiller communal UDI Trombinoscope de l'UDI et du comité Divers		
Rôle du conseiller	Conseil communal Commission de gestion (Cogest) Commission des finances (Cofin) Commissions ad hoc ou permanentes - Temps à investir - Délais - Rôle et responsabilité du président - Rôle et responsabilité du rapporteur - Rôle et responsabilité du membre - Etre attentif à ... - rapport au conseil communal (cc) - prise de renseignement - etc ...) Consulter : - www.vd.ch/communes - http://st-legier.ch/index.php/administration/72-reglements-communaux/65-reglement-du-conseil-communal Divers		
	Bilan Le futur conseiller connaît les exigences du rôle de conseiller et ce que cela implique. Il serait capable de l'expliquer à son entourage.		

Introduction	Contenu	Remarques / annotation	Liquidé le :
	Dès l'entrée en fonction		
Instruction théorique	<p>Abréviations</p> <ul style="list-style-type: none"> - SIGE - service intercommunal de gestion - CIEHL - communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman - ASR - association sécurité riviera - FCR - fond culturel riviera - CORAT - commission régionale pour l'aménagement du territoire - etc ... <p>Différences entre : Questions, interpellations, motions, etc. ...</p> <p>(voir la présentation PowerPoint du Préfet)</p> <p>- http://st-legier.ch/index.php/80-conseil-communal-2/informations-generales/334-motions-postulats</p> <p>Rôle du bureau du Conseil communal</p> <p>Préavis : cheminement, amendement, points importants, rédaction, etc ...</p> <p>Prérogative dans une commission qui accompagne un grand projet</p> <p>Comment lire le budget et le rapport de gestion</p> <p>Us et coutume au sein du Conseil communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tu / vous - entente entre les partis / groupement - rôle du président du Conseil communal - relation entre les présidents et membres des autres partis <p>Divers</p>		
Personnalités	<p>Trombinoscope des membres du conseil et des membres du bureau - voir la version papier et le site internet de la commune</p> <p>Lors de l'assermentation, faire connaissance des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conseillers municipaux - huissiers - chefs de service - secrétaire municipale adjointe - personnes de contacts à l'administration - ... 		
Tour des lieux	<p>Dans le cadre d'une sortie de l'UDI « connaître la commune »</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses lieux-dits et leurs histoires - le village - les limites de la commune - ses sources d'eau <p>Ces visites pourraient se faire avec un véhicule privé</p>		
	<p>Petit point de situation 3 mois environ après le début de la législature.</p> <p>Comment se sent le / la nouvel/le élu/e ?</p>		

Introduction	Contenu	Remarques / annotation	Liquidé
A faire à temps perdu	Surfer sur les sites Internet : - du canton de Vaud pour les finances - de la commune de Blonay - de la commune pour connaître l'historique de certains projets en cours Noter des questions, chercher les réponses Lors d'une séance de préparation, les « anciens » conseillers présentent l'histoire des projets en cours		

Observations :

Annexe 2

Concept découverte St-Légier

Objectif

Organiser des découvertes de lieux particuliers de notre village pour nos membres de l'UDI ainsi que pour tout habitant de St-Légier.

But

Approfondir nos connaissances du village et éveiller l'intérêt du public pour nos actions.

Réalisation

Par une personne ayant de bonnes connaissances du village et motivée pour les transmettre. Collaboration avec le comité.

Lieux à visiter

Selon le choix de l'animateur, si possible touchant divers domaines (culturels / naturels). 1-3 thèmes par rencontre.

Déroulement

Partie instructive, selon les conditions météorologiques avant ou pendant le déplacement vers le/les lieux choisis, suivi d'une verrée. Programme à convenir avec l'animateur.

Planning

Visites de préférence les samedis (matin ou après-midi). Fréquence : Un événement au printemps et un autre en automne 2019. Selon intérêt à reconduire en 2020.

Annonce

Par Flyers. A distribuer par nos membres actifs à leurs voisins et connaissances.

Budget

Dépenses pour les annonces (environ 200 Flyers) et un défrayement de l'animateur pris en charge par la caisse de l'UDI.

Agenda

Recherche et choix de l'animateur	Fin juin 2018
Choix des dates et des lieux à visiter	Fin septembre 2018
Informations détaillées à nos membres	Fin octobre 2018
Distribution des Flyers	Avril 2019
1 ^{er} événement	Mai 2019